

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LA MESURE TEMPORAIRE DE CRISE DE DROIT PASSERELLE | Baisse du chiffre d'affaires de 40%

(UNIQUEMENT pour les mois entre avril 2021 et septembre 2021)

Renvoyez ce formulaire par email ou par courrier (simple ou recommandé) à votre caisse d'assurances sociales :

- par e-mail à l'adresse mybusiness@securex.be
- par envoi postal à Securex Integrity, Verenigde-Natieslaan 1, 9000 Gent

A. Données d'identification

Nom

Prénom

Numéro NISS (voir votre carte d'identité)

Numéro d'entreprise

de chacune des entreprises dans laquelle vous êtes actif

Adresse de contact en Belgique (si elle diffère de l'adresse figurant dans le Registre national ou le registre BIS)

Rue

N°

Bte

Code Postal

Commune

Adresse email

T : +32

M : +32

N° du compte bancaire au nom de

IBAN BE

BIC

B. Situation familiale

Avez-vous au moins une personne à charge auprès de votre mutualité (conjoint, cohabitant, parent, grand-parent, enfant, ...) ?

non oui

C. Revenus de remplacement

Recevez-vous actuellement un revenu de remplacement ?

Non

Oui : lequel ? (cocher la case correspondante)

Droit passerelle

Indemnités d'incapacité de travail ou d'invalidité

Pension

Allocations de chômage, sous n'importe quelle

(allocations d'insertion, allocations d'attente, etc.).

Autres (précisez):

Si oui, quel est le montant brut de ce revenu de remplacement ?

euros

(veuillez si possible fournir une preuve, p.e. un extrait de Mypension.be)

Attention: si la somme de votre revenu de remplacement et de la prestation financière de droit passerelle dépasse un certain montant, le montant de la prestation financière de droit passerelle sera réduit à concurrence de ce dépassement.

D. Raison

Je fais ma demande pour le mois de 2021.

J'ai connu, pendant le mois civil 2021, une baisse du chiffre d'affaires d'au moins 40% par rapport au même mois civil de 2019, en raison de la COVID-19.

Chiffre d'affaires mois : année: : euros

Chiffre d'affaires mois : année: : euros

Vous devez faire une comparaison entre le mois civil qui précède celui pour lequel vous introduisez votre demande et le même mois civil en 2019. Par exemple, si vous introduisez votre demande pour le mois de mai 2021, vous devez comparer les chiffres d'avril 2021 avec ceux d'avril 2019. La différence entre les deux chiffres doit être de 40%.

Si vous n'étiez pas encore actif au cours du mois civil concerné de 2019, vous devez démontrer que vous avez subi une baisse du chiffre d'affaires d'au moins 40 % par rapport au mois civil complet suivant au cours duquel vous étiez actif. Si vous souhaitez introduire une demande pour avril 2021 et que vous n'étiez, par exemple, actif qu'à partir du 15 mai 2019, vous devez comparer les chiffres de mars 2021 et de juin 2019.

Joignez à votre demande des pièces justificatives qui attestent ce qui précède (comme par exemple, une attestation définitive établie par le comptable, un livre journal, des extraits de compte, etc).

Cette déclaration fera l'objet d'un contrôle a posteriori. Vous devez par conséquent toujours disposer d'éléments objectifs qui démontrent clairement cette baisse de chiffre d'affaires (par exemple : déclaration TVA, estimation,...).

Déclaration sur l'honneur

- Je déclare sur l'honneur avoir rempli ce formulaire en toute sincérité.
- Je suis au courant du fait que ma demande ne peut pas être traitée sans les pièces justificatives demandées.
- Je m'engage à signaler immédiatement à ma caisse d'assurances sociales toute modification dans les renseignements mentionnés ci-dessus.
- Je suis conscient que cette déclaration est soumise aux vérifications nécessaires.
- Je suis conscient que toute déclaration fautive ou incomplète visant à obtenir le versement indu de prestations constitue une violation de l'article 233 du code pénal social et peut entraîner le recouvrement des prestations indûment versées ainsi que des poursuites judiciaires.

Nom

Prénom

Date

Signature :